



PROJECT MUSE®

Entre le mil et le franc

Piché, Victor, Cordell, Dennis

Published by Presses de l'Université du Québec

Piché, Victor & Cordell, Dennis.

Entre le mil et le franc: Un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso.

Presses de l'Université du Québec, 2015.

Project MUSE., <https://muse.jhu.edu/>.



➔ For additional information about this book
<https://muse.jhu.edu/book/43842>



CHAPITRE 8

LES MIGRATIONS CIRCULAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT

« OUI, MAIS¹... »

L'ÉTUDE DE LA MIGRATION TENTE DE RÉPONDRE à deux questions interreliées : pourquoi les gens migrent-ils et quels sont les effets des migrations. Souvent, il s'agit de deux champs d'investigation séparés. Les théories migratoires suggèrent des modèles explicatifs centrés sur les besoins et les motifs économiques. La migration répondrait essentiellement à des besoins

1. Le « Oui, mais... » fait référence aux nombreuses réponses dans les entretiens de groupe à la question « Est-ce que la migration est positive ou négative ? » Oui, la migration est positive, car on a besoin d'argent, mais elle est négative, car l'absence des migrants est néfaste pour la vie familiale et le travail agricole. Nous analysons en détail ces entretiens plus loin.



économiques (causes), mais en même temps elle est censée apporter des bénéfices (effets), soit pour le migrant lui-même, soit pour sa famille, soit pour sa région d'origine, soit pour tout le pays. On voit bien ici comment un comportement individuel (migrer), même s'il est ancré dans des stratégies familiales, se trouve au centre de la problématique de l'amélioration des conditions de vie, que celles-ci s'expriment par une diminution de la pauvreté ou une indication de développement (Piché, 2013b). Jusqu'ici, nous avons centré nos analyses sur les facteurs associés aux migrations internes autant qu'externes. Dans le présent chapitre, nous examinerons l'effet économique de la migration internationale pour deux raisons : d'abord, parce que pendant tout le xx^e siècle, c'est ce type de migrations qui a largement dominé l'ensemble des migrations au Burkina Faso, donnant peu de poids à l'effet économique des migrations internes et, ensuite, parce que la recherche mondiale s'est essentiellement intéressée à l'effet des migrations internationales sur les pays ou les régions de départ.

Les liens entre migration et développement ont été largement débattus dans une littérature fortement politisée, voire idéologisée, et essentiellement centrée sur les pays en développement². Quelques revues récentes (p. ex. Skeldon, 2008 ; De Haas, 2010, 2012) tracent l'évolution des hypothèses quant aux liens entre migration et développement et montrent que les perceptions ont oscillé entre effets négatifs (« les pessimistes ») et effets positifs (« les optimistes »). Portes (2009) suggère dans sa synthèse que c'est la migration temporaire qui a le plus fort potentiel de développement. Qu'en est-il réellement ?

Dans ce chapitre sur le Burkina Faso, portant sur les cadres théoriques qui existent dans la littérature, nous discuterons des effets de la migration en fonction de trois niveaux d'analyse : 1) les aspects global, régional et national (macro) ; 2) la famille et le ménage (més) ; et 3) l'effet de la migration sur le migrant lui-même (micro). Pour la période d'avant 1975, il existe peu de travaux empiriques sur les effets de la migration burkinabè. Pour cette période, reliée à notre première enquête, nous utilisons deux types de données : 1) l'effet des transferts monétaires et 2) la perception des populations elles-mêmes (approche *focus group*) sur les conséquences de la migration. Pour la période depuis 1975, outre une revue des études sur l'effet des transferts monétaires, nous ajoutons nos propres analyses micro-individuelles en nous concentrant sur l'effet de la migration sur le migrant lui-même grâce aux nouvelles données fournies par la deuxième enquête.

2. Pour les pays développés, la problématique des effets de la migration est très différente et s'intéresse uniquement aux effets de l'immigration dans les pays de destination (voir Piché, 2013a, 2013b et 2013c).

QUELQUES CONSIDÉRATIONS CONCEPTUELLES ET THÉORIQUES

Les liens entre migration et développement au Burkina Faso se comprennent mieux si on les situe dans le cadre de l'évolution historique des théories migratoires. En effet, le discours sur les effets de la migration sur les régions de départ a fluctué entre perceptions positives et négatives (De Haas, 2010, 2012). Dans les années 1960³, les paradigmes fonctionnalistes de la modernisation en sociologie et néoclassique en économie posent la migration comme force de changement positif, soit en diffusant les attitudes et les comportements modernes, soit en permettant un rééquilibrage de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans un contexte d'industrialisation rapide, synonyme de développement (Simmons, 1987). Cette approche correspond aux théories migratoires micro-individuelles, mettant l'individu au centre des calculs rationnels des coûts et des bénéfices (Lee, 1966 ; Harris et Todaro, 1970). Comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, le modèle économétrique de Harris et Todaro a particulièrement influencé les recherches en Afrique. Il correspond également aux nombreux travaux sous le paradigme fonctionnaliste qui considère que la mobilité des individus est un prérequis souhaitable pour le passage d'une société rurale traditionnelle à une société urbaine, industrialisée et moderne (Lipset et Bendix, 1959 ; Smelser et Lipset, 1966 ; pour l'Afrique, voir Epstein, 1967). Dans ce contexte, la migration de retour est également conceptualisée de façon positive, les migrants de retour étant considérés comme des agents de modernisation.

Les années 1970-1980 ont vu se développer des modèles macrostructurels d'inspiration néomarxiste, remettant en question les postulats micro-individualistes et insistant sur l'importance des facteurs structurels dans les mouvements migratoires. Ce faisant, ces approches ont mis l'accent sur les conséquences négatives de la migration. Deux sous-courants en particulier ont marqué la recherche sur les migrations en Afrique. Le premier utilise l'approche du système mondial axée sur l'analyse centre-périphérie : la migration est ainsi considérée comme un élément essentiel du sous-développement et de l'augmentation des inégalités spatiales et sociales. L'absence d'une partie importante de la force de travail et la monétarisation de l'économie rurale en réponse aux besoins des pays du centre constituent les mécanismes de base créant la dépendance et le sous-développement (Gregory et Piché, 1978). Le deuxième sous-courant est celui de l'articulation des modes de production dont nous avons parlé dans le premier chapitre. Les besoins d'argent (monétarisation de l'économie) provoquent l'émigration de travail vers les lieux de production capitaliste où les conditions matérielles et financières ne permettent pas l'installation familiale, obligeant les migrants à circuler entre le mode de production familiale et le

3. Pour une revue récente de l'évolution des théories, voir Faist (2008) et De Haas (2010). Pour une revue plus ancienne, voir Wood (1982) et Lututala (1995).

mode de production capitaliste. Les effets historiques du colonialisme sont au cœur de cette approche (Coulibaly, 1987). La migration de retour est ainsi inscrite dans le fonctionnement même du régime circulaire, créant une dépendance à la fois dans la sphère domestique et capitaliste (Burawoy, 1976 ; Gregory et Piché, 1983, 1985b). Ces deux sous-courants vont à l'encontre de la perception de la migration de retour comme étant le résultat de facteurs culturels favorisant la migration temporaire avec un objectif limité : ramasser suffisamment de fonds pour satisfaire certains besoins de base et revenir par la suite au village (Gulliver, 1955). C'est dans ce contexte théorique que la première enquête sur les migrations au Burkina Faso s'est déroulée, comme on le verra plus loin.

Par la suite, l'influence de la nouvelle économie de la migration de travail (NEMT) s'est fait sentir. La migration est alors perçue comme une stratégie adoptée par les ménages pour diversifier leurs sources de revenus (Stark, 1991). Déjà, une des grandes conclusions des résultats de notre première enquête nationale a été d'introduire la notion de stratégies migratoires familiales :

La migration pour le Voltaïque n'est pas exclusivement un acte individuel. Au contraire, l'acte de migrer s'insère dans des structures économiques et familiales complexes. Les données de l'Enquête nationale offrent plusieurs informations intéressantes sur la signification collective de la migration voltaïque (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 136).

De plus, cette approche met l'accent sur les transferts monétaires à travers les réseaux migratoires transnationaux (Taylor, 1999). C'est ainsi que les effets de la migration sont de nouveau perçus de façon plus positive, tant par les sommes importantes impliquées dans les transferts monétaires que par les investissements faits par les migrants de retour. Dans le contexte africain, l'approche des stratégies familiales est devenue dominante (Locoh, 1991) de même que l'intérêt porté aux transferts monétaires (Black et King, 2004 ; Lachaud, 2005). Plus récemment, certaines critiques ont largement nuancé la connotation positive du modèle transnational en montrant que sur le plan empirique les situations sont fort hétérogènes (Skeldon, 2008 ; Portes, 2009 ; De Haas, 2010). Au cœur du débat se trouve la question de l'utilisation productive ou non productive des investissements liés aux transferts monétaires. Dans bien des cas, comme le souligne De Haas (2012), l'effet mitigé des transferts est dû à des contraintes structurelles de nature politique. On verra que dans le cas du Burkina Faso, les données suggèrent que les effets de la migration sont loin d'être univoques. Si effectivement la migration et les transferts monétaires qui l'accompagnent permettent aux ménages de survivre (stratégies de survie), il est clair que le régime séculaire des migrations circulaires n'a pas permis au pays de sortir globalement de la pauvreté et de se développer selon les critères habituels (revenu par habitant, etc.).

Les années 1990 ont vu apparaître une nouvelle approche politique axée sur la notion de « *migration management* » à l'échelle régionale et globale (Gosh, 2000). L'Afrique ne fait pas exception et l'approche régionale en matière de gestion des migrations est devenue omniprésente (Adepoju, 2009 ; D. Ouédraogo, 2009 ; Kabbanji, 2011a ; Piché *et al.*, 2012 ; Oucho, 2012). Les travaux de Kabbanji (2011a, 2011b) ont en particulier documenté le cas du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, et ont montré que si effectivement l'approche régionale telle qu'elle est préconisée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est développée depuis les années 1990, elle demeure, d'une part, fortement imprégnée par l'idéologie du codéveloppement diffusée par l'Union européenne et, d'autre part, peu adaptée aux réalités migratoires vécues par les populations migrantes. Le fameux slogan « gagnant-gagnant-gagnant » suggérant que la migration serait positive à la fois pour le pays d'origine, le pays de destination et le migrant, relèverait davantage de l'idéologie que de la réalité complexe et hétérogène⁴. En fait, les nouvelles approches liant migration et développement ont servi de façade à une série de préoccupations relevant de l'agenda des pays du Nord (Brønden, 2012), et en particulier la question sécuritaire visant à contrôler les flux migratoires indésirables (Sørensen, 2012).

Les considérations conceptuelles et théoriques discutées plus haut portent exclusivement sur l'émigration internationale et ses effets sur les sociétés d'origine. À part les travaux marxistes des années 1970 sur l'Afrique du Sud que nous avons déjà mentionnés, notre première étude publiée en 1985, reprise par la suite de façon plus élaborée en 1996 (Gregory et Piché, 1985 ; Cordell, Gregory et Piché, 1996), et le travail théorique de Burawoy (1976), le cas particulier des migrations circulaires a été rarement abordé dans un contexte international. Tout récemment, Skeldon (2012), reprenant la discussion sur la migration circulaire, aborde les problèmes conceptuels liés à la définition de cette forme de migration. S'agit-il d'une migration temporaire ou saisonnière ? En quoi se distingue-t-elle de la migration de retour ? Comme nous l'avons déjà mentionné tout au long de cette étude, notre définition de la migration circulaire rejoint celle de Skeldon : elle comprend des mouvements réguliers et répétitifs impliquant des allers et retours entre les lieux d'origine et de destination. Dans le cas du Burkina Faso, nous avons rajouté la notion de « système », car la migration circulaire se perpétue de génération en génération et implique les mêmes lieux de destination depuis près d'un siècle (Gregory et Piché, 1983). Il est intéressant de souligner que Skeldon (2012) ajoute à sa définition la notion de liberté de

4. Voir le dernier numéro de la revue *International Migration* (2012) pour une revue critique de l'approche « gagnant-gagnant-gagnant », en particulier l'article de Brønden (2012).

circulation. Cela permet de distinguer la migration circulaire de la migration de travail temporaire telle qu'on la retrouve dans les programmes récents de recrutement de travailleurs migrants « étrangers⁵ ».

LE CONTEXTE DE L'ENQUÊTE DE 1974-1975

Les points de vue opposés concernant l'effet négatif ou positif de la migration reflètent en fait la complexité et l'hétérogénéité des situations. Un siècle de migration circulaire au Burkina Faso fournit certains indices à ce sujet. Le cas des Burkinabè démontre la complexité de la mobilité migratoire. On peut donc se demander quel a été l'effet de la migration circulaire sur les sociétés burkinabè. Posée encore plus simplement : la migration est-elle bénéfique ou néfaste ?

Dans les décennies 1960 et 1970 entourant la première enquête nationale, deux réponses ont été suggérées à cette question. La première provient d'études menées par des chercheurs qui ont tenté d'évaluer l'effet de la migration sur le Burkina Faso (sur le plan macro). La perception dominante chez ces experts était que la migration, surtout la migration circulaire, n'a pas provoqué de développement. On pense plutôt qu'elle a produit la stagnation et le sous-développement⁶. La deuxième façon de répondre à ces questions a été de tenir compte des opinions et perceptions des populations burkinabè elles-mêmes, migrants et non-migrants. Exceptionnellement, l'enquête nationale de 1974-1975 a récolté une série d'entrevues collectives (genre *focus group*) sur la perception de la migration. Comme on le verra, l'évaluation faite par les Burkinabè est beaucoup plus ambivalente que ne le laissent présager les travaux scientifiques. En effet, chez les répondants, on considère que la migration est à la fois bénéfique et néfaste. Afin de réconcilier ces visions apparemment contradictoires, on se doit d'examiner les aspects macro-économiques de la migration soulignés par les chercheurs en tenant compte des stratégies migratoires adoptées par les femmes et les hommes burkinabè sur le plan familial. Nous allons maintenant développer ces deux aspects.

La migration, la stagnation et le sous-développement

Les études sur l'effet de la migration au Burkina Faso se sont concentrées sur l'émigration massive émanant des régions rurales (et sur les façons de stopper l'hémorragie) ainsi que sur les transferts monétaires provenant de la migration internationale. Jusqu'en 1975, toutefois, l'urbanisation ne donna lieu à aucune littérature alarmiste comme celle caractérisant d'autres parties du monde en développement. Cela n'est pas étonnant ; comme notre étude l'a démontré, l'urbanisation burkinabè s'est faite de façon très progressive à travers presque tout le XX^e siècle. Cette lenteur est liée en

5. Voir Piché (2012) pour une discussion critique de ces programmes.

6. Cette thèse est particulièrement bien développée par Samir Amin (1974).

partie au caractère prédominant de la migration circulaire, qui limitait les occasions d'établissement plus ou moins permanent. De plus, comme nous l'avons montré, les villes burkinabè offraient peu d'opportunités d'emplois salariés comparativement aux plantations du Ghana et de Côte d'Ivoire ainsi qu'à Abidjan, sa capitale en pleine croissance. C'est pourquoi l'objectif principal des recherches sur la mobilité burkinabè durant presque tout le xx^e siècle a été d'analyser l'effet de la migration internationale sur les sociétés rurales.

La perte d'une partie importante de la main-d'œuvre masculine et ses répercussions négatives sur la production agricole sont les conséquences de l'émigration rurale les plus souvent citées au sujet du Burkina (Skinner, 1960, p. 383, 385 ; Coulibaly, 1987, p. 211 ; Somé, 1991). Même si elles sont moins bien documentées, les études soulignent aussi l'effet de la migration sur les femmes et sur la division sexuelle du travail. En absence des hommes, plusieurs femmes deviennent des chefs de famille et doivent consacrer plus de temps aux travaux agricoles (Rémy, 1968, p. 90 ; Somé, 1991, p. 16 ; D. Ouédraogo, 1992).

Comme remède à l'émigration rurale, souvent qualifiée d'hémorragie, les chercheurs ont souvent invoqué un urgent besoin d'importants investissements en matière de développement rural. Plus particulièrement, ils croyaient que la colonisation de nouvelles terres serait une solution préférable à la migration internationale et préconisaient l'instauration de politiques gouvernementales pour l'encourager. Toutefois, au chapitre 4, nous avons examiné l'ensemble des politiques rurales de développement et les projets de colonisation en particulier, pour conclure qu'ils ont peu amélioré la production agricole et rehaussé le niveau de vie en région rurale. Ces évaluations ne s'appliquent pas qu'au Burkina ; une revue des ouvrages traitant de ce sujet souligne l'échec de projets semblables ailleurs en Afrique (voir p. ex. Grosse, 1986).

Si le développement rural n'a pu constituer une solution économique viable pour les populations rurales burkinabè, qu'en est-il des avantages de la migration internationale ? Même si la plupart des estimations de l'effet économique de la migration internationale se fondent sur les diverses études de la société mossi et sur la migration internationale en Côte d'Ivoire, nous pensons qu'il est possible d'extrapoler à l'ensemble du Burkina Faso. La plupart des analyses ont traité de l'ampleur et de l'utilisation des transferts monétaires au cours de la période ayant suivi l'indépendance et jusqu'au milieu de la décennie 1970. Comme nous l'avons affirmé à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, les politiques coloniales de « développement », sous la forme d'impôts par habitant, de recrutement de travailleurs, de conscription militaire et d'imposition de la culture commerciale, ont eu un effet nettement négatif sur les sociétés rurales en général et sur la production agricole en particulier.

Plusieurs auteurs ont proposé une estimation des revenus générés par la migration de travail depuis l'indépendance. Par exemple, Gregory (1974b, p. 191) suggère qu'au cours des années 1968 à 1970, les transferts monétaires se sont chiffrés entre 12 000 et 20 000 francs CFA par année par habitant. Boutillier (1975) rapporte des épargnes de 37 000 francs CFA annuellement chez le migrant moyen, dont les trois quarts étaient dépensés au Burkina (voir aussi Coulibaly, 1987, p. 219). Selon l'étude de Kohler (1972) sur la migration mossi en Côte d'Ivoire, les fonds transférés, y compris la valeur des marchandises achetées en Côte d'Ivoire, représenteraient des épargnes annuelles moyennes de 47 000 francs CFA.

Il convient de mentionner que plus la migration est de courte durée, plus les épargnes sont élevées. À titre d'exemple, dans le cas de déplacements d'une durée de 1 à 2 ans, ce qui, selon l'enquête nationale sur la migration, est la durée de séjour la plus fréquente, les épargnes annuelles estimées s'élevaient à 32 500 francs CFA (Kohler, 1972, p. 59). Les résultats de Rémy (1968, p. 61) renforcent la conclusion générale voulant que ce sont les migrations de courte durée – la période la plus longue étant de 6 à 18 mois – qui ont été les plus rentables.

Quelle est l'importance de ces transferts monétaires pour la collectivité ? Encore une fois, les estimations varient grandement. Songré et Sawadogo (1972, p. 17-18), utilisant les données provenant de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, estiment qu'entre 1968 et 1970, les Burkinabè en Côte d'Ivoire auraient ramené entre 3,2 et 5 milliards de francs CFA annuellement au Burkina. De son côté, Kohler (1972, p. 72) suggère que les épargnes annuelles transférées sous forme de revenus et de marchandises pourraient se chiffrer à 1 milliard de francs CFA chaque année. Mais si la valeur des marchandises achetées en Côte d'Ivoire et ramenées au Burkina était ajoutée à ces totaux, les épargnes annuelles pourraient se chiffrer à 5 ou 6 milliards de francs CFA. À certains égards, ces montants paraissent impressionnants. Pour 1968, ces transferts auraient représenté 3,3 % du produit intérieur brut et 3,5 % des revenus du ménage et qui plus est, Kohler (1972, p. 63) croit que ces chiffres sont de 25 % à 30 % inférieurs à la réalité. Coulibaly (1987) prétend que ces transferts monétaires correspondraient à près de 75 % de la valeur totale des exportations burkinabè en 1968, ou 52 % du budget national pour cette même année, et 7,6 % du produit intérieur brut du Burkina entre 1968 et 1978. Enfin, Blion (1990) affirme que les transferts monétaires effectués entre les années 1970 et 1974 ont couvert 43 % du déficit commercial du pays. D'une façon ou d'une autre, il semble bien que les transferts monétaires des migrants burkinabè ont joué un rôle important par rapport au budget national.

Malgré l'ampleur de ces transferts, Coulibaly (1987, p. 222-223) conclut que la Côte d'Ivoire profite davantage que le Burkina de cet échange de main-d'œuvre et de revenus. Tel que nous l'avons démontré dans les chapitres précédents, les plantations de café et de cacao de la Côte d'Ivoire ont été très dépendantes de la main-d'œuvre burkinabè au cours de l'histoire. Selon Coulibaly (1987, p. 223-224), les

transferts monétaires provenant de la Côte d'Ivoire n'égalait pas ce que la Côte d'Ivoire tirait de l'immigration burkinabè. Au cours d'une entrevue réalisée avec le président Lamizana en 1980, Coulibaly a noté que ce chef d'État était assez ambivalent face à l'ampleur de ces transferts. Le président reconnaissait que jusqu'en 1973, ils étaient égaux, sinon plus élevés que le total combiné des transferts gouvernementaux (environ 10 milliards de francs CFA) et des exportations. Après 1973, toutefois, Lamizana avoue que les transferts monétaires ne font que compenser environ la moitié du déficit budgétaire. Faisant remarquer que la migration n'est plus rentable, il laisse tomber son ambivalence en ajoutant cette phrase : « *Nous devrions nous accrocher à nos fils* » (Coulibaly, 1987).

Bien qu'impressionnants en termes de volume, tous s'entendent généralement pour dire que les transferts monétaires ont eu peu d'effet sur le développement global, car ils n'ont généré aucune nouvelle activité productive (voir Skinner, 1960 ; Kohler, 1972 ; Rémy *et al.*, 1977 ; Coulibaly, 1978, 1987 ; Somé, 1991)⁷. Des argents retournés au Burkina, le tiers environ a été utilisé pour payer des impôts ; un cinquième seulement a été investi dans le développement (Coulibaly, 1978, p. 200). Le reste a été dépensé dans des biens de consommation tels que vêtements, bijoux, bicyclettes et radios. Kohler (1972, p. 68) est d'accord avec cette évaluation, estimant lui-même que 62 % des taxes ont été payées par l'argent épargné par les migrants⁸.

Que pouvons-nous déduire de l'effet économique de la migration internationale sur la société burkinabè durant la période antérieure ? L'évaluation globale des experts et des autorités gouvernementales peut se résumer comme suit : la migration est un besoin économique, mais ses coûts sont, en fin de compte, plus élevés que les profits qu'elle génère. L'émigration prive le Burkina rural d'une part très importante de sa jeune main-d'œuvre active sans pour autant lui apporter le moyen d'accumuler des épargnes en quantité suffisante en Côte d'Ivoire. Cependant, Kohler affirme que la perception négative de la migration dans la communauté scientifique a donné lieu à des études qui tendent à amplifier les coûts relatifs aux pertes de main-d'œuvre et à minimiser l'importance des transferts monétaires. Il reconnaît certes que les épargnes sont faibles en termes absolus et que la plupart du temps, elles sont dépensées pour acquérir des biens de consommation plutôt que pour en produire. Pourtant, au cours des dernières décennies, les revenus provenant de la migration ont été trois fois plus élevés que ceux auxquels un jeune Mossi aurait pu s'attendre s'il était resté

7. Amin (1974, p. 47) conclut que la migration profite surtout aux régions d'immigration au détriment des régions d'émigration : « Il est donc normal que les sommes renvoyées au pays d'origine soient dérisoires par rapport au bénéfice que le pays d'accueil tire du travail des migrants. »

8. L'évaluation de l'effet des transferts à travers leur utilisation est de plus en plus contestée (Taylor, 1999).

chez lui. Kohler fait aussi observer que les migrants ont eu tendance à jouir de plus de liberté dans l'utilisation de leurs revenus que les non-migrants. Enfin, il remet en question l'affirmation voulant que les biens de consommation soient non productifs, faisant remarquer que les bicyclettes accélèrent le transport des personnes, et que les radios viennent en appui aux projets de développement en région rurale (Kohler, 1972, p. 73-77).

Néanmoins, l'objection de départ envers la migration demeure. Pourquoi a-t-on investi aussi peu de revenus directement dans la production? La réponse de Kohler à cette question est que plusieurs migrants de retour sont célibataires et ne possèdent pas de terres. Au-delà de ces contraintes, deux conditions doivent être satisfaites pour inciter l'investissement. D'abord, les migrants doivent avoir de l'argent à investir, ce qui est parfois le cas, mais pas de façon générale. Ensuite, les migrants doivent posséder les connaissances et les compétences nécessaires pour ce faire, ce qui n'est habituellement pas le cas. On verra plus loin que cette situation va changer dans les années plus récentes et que les migrants, de plus en plus nombreux à revenir, auront un avantage sur les non-migrants en ce qui concerne l'accès aux emplois salariés. Enfin, toujours selon Kohler, les investissements dans le domaine de l'agriculture sont réputés être non rentables (Kohler, 1972, p. 73-77). Cette dernière hypothèse rejoint certaines critiques récentes qui suggèrent que l'effet des transferts monétaires est limité, voire annihilé, par des contraintes structurelles et politiques (De Haas, 2012).

— Les perceptions de la migration : le point de vue des femmes et des hommes burkinabè

Mise à part cette évaluation globale quelque peu négative de l'effet de la migration sur le développement du pays, la perception individuelle et collective de la migration est différente. Pour les individus et les ménages, la migration correspond tout simplement à une stratégie de survie. À cet égard, la seule étude effectuée concernant les années 1970 est celle de Smith sur un petit village mossi. Elle suggère qu'une association positive existe entre l'ensemble des richesses d'une personne au sein d'un ménage et le nombre de membres qui migrent à un moment ou à un autre, suggérant ainsi que la migration circulaire contribuerait au mieux-être du ménage. L'étude a également observé que la migration semble être davantage pratiquée par de petites familles relativement aisées et par des familles plus nombreuses, plutôt que par de petites familles pauvres (Smith, 1977, p. 210). Smith (1977, p. 220) en déduit que la migration augmente les revenus du village, offre une importante solution à la main-d'œuvre durant la saison sèche, et permet aux ménages d'être davantage en mesure de payer leurs impôts et de se procurer des articles de consommation durables. Mais, comme on le verra dans la prochaine section, malgré des retombées positives de la

migration pour les ménages, les personnes interrogées sur la question des effets de la migration demeurent fortement ambivalentes et suggèrent que l'option migratoire n'est pas une panacée pour les ménages et les collectivités locales.

L'une des caractéristiques originales de l'enquête nationale sur la migration était de fournir une occasion aux hommes et aux femmes burkinabè d'exprimer leurs perceptions et leurs points de vue sur la migration au moyen d'une série de questions « ouvertes » individuelles et de discussions de groupe. Les études anthropologiques, comme celles de Skinner dans les années 1950 et 1960, ont eu tendance à amplifier le point de vue négatif de la migration chez les femmes et les hommes burkinabè. L'enquête nationale de 1974-1975 suggère une vision plus nuancée.

Dans les chapitres antérieurs, nous avons interprété les résultats de nos enquêtes en tenant compte de l'articulation des modes de production qui montre comment le travail rémunéré dans le secteur capitaliste et les activités de subsistance dans le secteur domestique sont des composantes interdépendantes du système économique capitaliste périphérique (Gregory et Piché, 1978, 1985b). Pour qu'un tel système puisse fonctionner et survivre, il est essentiel que ses acteurs – dans le cas qui nous préoccupe, les femmes et les hommes burkinabè – ressentent le besoin de s'impliquer dans les deux secteurs économiques. Ainsi, la décision des paysans de se retirer de l'un ou l'autre type de travail menacerait sérieusement le fonctionnement du système migratoire circulaire.

Interrogés sur la migration de travail, les Burkinabè expriment clairement leur besoin de travailler dans chacun des secteurs économiques. Cette interdépendance, bien qu'étant un concept théorique et abstrait, est donc vécue de façon bien réelle jour après jour. Ces croyances et ces perceptions comprennent ce qu'on pourrait appeler l'idéologie de l'articulation. La migration exerce une double pression, à laquelle il est difficile de résister. Nous illustrerons le pouvoir de l'idéologie de l'articulation en explorant les deux thèmes suivants : les perceptions et opinions collectives sur la migration, et les contradictions apparentes à propos de la migration circulaire.

Les discussions de groupe confirment les perceptions individuelles analysées par Coulibaly (1978) et Coulibaly, Gregory et Piché (1980a). Les participants mentionnent le manque d'argent et l'échec à se trouver un emploi comme les facteurs les plus importants d'émigration. Dans ce cas, l'échec à se trouver un emploi fait référence à un travail salarié puisque les activités de subsistance sont insuffisantes pour combler les besoins en argent du ménage. D'un autre côté, lorsqu'ils sont questionnés à savoir pourquoi certaines personnes ne migrent pas, la plupart des groupes invoquent les responsabilités familiales. Pour reprendre les paroles d'un groupe d'hommes issus d'une région rurale, et plus particulièrement, du village de Donsin :

Nous ne pouvons pas tous partir et abandonner le pays. Il y a ceux qui restent pour soutenir le pays. Nous, nous partons pour aller chercher de l'argent et revenons aussi pour le soutenir.

Nous, nous restons aussi pour aider les hommes et les femmes plus âgés à travailler sur les fermes et à élever des poulets (Coulibaly, Desrosiers, Gregory et Piché, 1980, p. 29).

En considérant les motifs et les causes, les femmes et les hommes burkinabè, individuellement et collectivement, sont conscients du fait que le travail du migrant et le travail familial sont tous deux essentiels à la survie de l'économie du ménage. Lorsqu'on leur demande de dire comment ils se sentent face à cette double pression, ils expriment une certaine ambivalence. En effet, lorsqu'on leur demande s'il est bénéfique d'avoir des migrants dans la famille, environ 60 % des hommes et 50 % des femmes affirment que c'est une bonne chose. Ils font remarquer que les migrants apportent de l'argent à la maison et améliorent donc leur sort. De plus, ils acquièrent parfois une éducation, ce qui peut aussi être avantageux pour la famille. Enfin, parmi ceux qui se sont exprimés sur leurs préférences pour des mesures politiques spéciales à cet égard, 70 % de tous les migrants et 56 % des migrantes étaient d'avis que le gouvernement burkinabè devrait encourager la migration. Parmi les hommes non migrants, un pourcentage un peu inférieur (55 %) pense que le gouvernement devrait encourager la mobilité.

Toutefois, une minorité de Burkinabè ne sont pas ambivalents dans leurs réponses. Environ 25 % considèrent que la migration est néfaste, mentionnant qu'elle entraîne l'abandon de la famille et résulte en un déclin de la population dans les régions d'origine. En outre, pendant que seulement 15 % froncent les sourcils pour exprimer leur désapprobation au sujet de la migration interne au Burkina Faso, 40 % affirment être en désaccord avec la migration internationale. Quelque 30 % de femmes et d'hommes, tant migrants que non-migrants, vont jusqu'à affirmer que le gouvernement ne devrait pas la permettre.

Les discussions de groupe ont donc confirmé l'ambivalence exprimée sur le plan individuel. Ceux ayant approuvé la migration circulaire le font parce qu'elle fait partie des stratégies générales de survie du ménage. Contrairement aux opinions individuelles, toutefois, les discussions de groupe révèlent qu'une importante minorité désapprouve la migration. Mais même ceux qui sont contre posent presque toujours la question suivante : « Mais que pouvons-nous faire ? » ou encore affirment « Il n'y a rien ici pour les migrants. »

Il n'est donc pas étonnant, à la lumière de leurs réponses, que les répondants croient que le gouvernement devrait décourager la migration en créant des emplois et en moussant la production agricole. Les personnes interrogées proposent les quatre mesures suivantes pour réduire la dépendance envers

la migration : la promotion d'une expertise agricole et de la technologie ; la construction de barrages et de puits pour étendre les surfaces irriguées ; l'amélioration du réseau routier ; et une augmentation du prix des produits agricoles commerciaux. On voit ici à quel point les contraintes structurelles dont parlent certains auteurs sont clairement déterminées.

Bref, pour revenir à notre question centrale, la migration est-elle bénéfique ou néfaste ? Si, au cours des années 1960-1970, les experts et les autorités politiques ont tendance à percevoir la migration de façon négative, les Burkinabè interrogés, que ce soit sur le plan individuel ou collectif, demeurent eux-mêmes ambigus à ce sujet. La littérature sur la migration met souvent en opposition les motivations économiques et familiales, d'une part, et les perceptions idéologiques et culturelles de la mobilité par rapport aux facteurs économiques et matérialistes, d'autre part. Nous pensons plutôt que les ménages burkinabè ont à la fois besoin du travail salarié et du travail agricole, compte tenu de l'interdépendance entre les deux modes de production. L'idéologie et les contraintes matérielles sont deux concepts enchâssés dans un même système articulé, et ils se renforcent mutuellement.

Dans les familles et les villages, tous, migrants, non-migrants et migrants potentiels, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, chefs de ménage et dépendants ont intériorisé l'idéologie de la « migration de retour » comme une chose nécessaire au maintien et la reproduction de la famille et essentielle au mieux-être matériel de toute la famille. La première série d'attitudes, considérée isolément, alimente les interprétations culturelles du travailleur à cible (*target worker*) qui refuserait de s'intégrer au système capitaliste du travail salarié. La seconde série d'attitudes met en lumière les contraintes matérielles imposées par la migration. Les migrants, qu'ils se rendent au Ghana ou en Côte d'Ivoire, ne profitent que d'un accès limité à d'éventuels partenaires ou à une terre, et gagnent des salaires inférieurs au niveau de subsistance – défini ici comme un gain insuffisant pour permettre la survie financière de la famille immédiate. La migration de retour constitue donc une stratégie financière essentielle garantissant un accès à la terre, à des partenaires conjugaux et, de façon plus générale, aux ressources familiales.

Bref, il semble bien que 75 ans d'allers et de retours entre le Burkina Faso et ses deux pays voisins (Ghana et Côte d'Ivoire) n'ont eu que peu d'effet développementaliste dans l'ensemble du pays. Par contre, sur le plan des ménages, la perception est plus nuancée et la migration est souvent considérée comme positive même si elle perturbe parfois la vie familiale. Il reste maintenant à se demander si les choses ont changé depuis les années 1970.

LA PÉRIODE 1970-2000 : AU-DELÀ DE LA HOUE ?

Les analyses de l'enquête nationale sur les migrations réalisée en 2000 ont révélé des changements importants dans les tendances migratoires au Burkina Faso. Les analyses détaillées, présentées dans les chapitres précédents ont fait ressortir l'augmentation importante des taux de migration, y compris ceux concernant les migrations de retour. Les changements dans le régime migratoire burkinabè depuis les années 1970 permettent de poser la question : passons-nous d'un régime circulaire entre le mil et le franc à un régime migratoire plus diversifié qui mènerait au-delà du mil ? Pour répondre à cette question, nous abordons l'effet migratoire en distinguant trois degrés d'analyse : macro, méso et micro.

L'effet sur le plan macro

La question des transferts monétaires est devenue centrale dans les discussions sur le développement et la réduction de la pauvreté à partir des années 1980. Il se dégage de ces recherches deux types de conclusions. Premièrement, l'estimation des sommes engagées dans les transferts démontre leur importance numérique, tout comme lors de la période précédente. Il faut souligner que les estimations, basées sur les sources officielles comme les relevés bancaires, constituent une limite inférieure de sorte que les sommes suggérées sous-estiment les transferts monétaires car, la plupart du temps, les émigrés rapportent eux-mêmes le montant de leur épargne ou le confient à un parent ou un ami (Pacere, 2004, p. 58). Même sous-estimés, les montants demeurent substantiels. Zagré (1994, p. 14) avance quant à lui une somme d'environ 500 milliards de francs CFA au cours de la décennie 1980. De façon évolutive, entre 1983 et 1991, l'année 1998 constitue le pic avec des transferts estimés de 55 706 de francs CFA alors que ceux-ci étaient de 43 122 en 1983. Depuis 1988, les montants déclinent à 31 869 (Pacere, 2004). Les trois enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages (1994, 1998 et 2003) confirment l'importance des transferts monétaires et leur régularité, c'est-à-dire que les familles restées au pays reçoivent souvent de l'argent de la part de leurs parents expatriés. Dans l'ensemble, presque 60 % des ménages ayant participé à l'enquête déclarent recevoir aussi bien régulièrement qu'irrégulièrement de l'argent de Côte d'Ivoire. En ville, plus de 20 % des ménages recevaient régulièrement de l'argent contre près de 30 % en campagne (INSD, 2003a)⁹.

Le deuxième type de conclusions a trait à l'utilisation des fonds reçus. Les études sur les conditions de vie des ménages dont nous avons parlé ci-dessus indiquent une continuité par rapport à la période précédente. Ainsi, si les ménages reçoivent de l'argent de l'étranger, c'est pour satisfaire des besoins précis avec en

9. Pour l'année 2008, Oucho (2012, tableau IV.8) avance le chiffre de 507 millions de dollars américains transférés au Burkina Faso, ce qui représenterait 8,2 % du produit intérieur brut. Cela confirme l'importance continue des transferts monétaires au Burkina Faso.

priorité l'alimentation (46 %), suivie de la création ou du maintien d'une activité économique (16 %) et des soins de santé (12 %). Ces priorités sont plus ou moins maintenues aussi bien en ville qu'en campagne, sauf qu'en ville la création ou le maintien de l'activité économique vient avant les soins de santé (INSD, 2003a). On voit donc que les transferts sont essentiellement utilisés à des fins de consommation et très peu sont réinvestis dans des activités productives, d'où le peu d'effet des transferts sur les indicateurs macroéconomiques.

— L'effet sur les ménages

La notion même de transfert est indissociable de celle de réseau familial et c'est donc sur le plan du ménage que l'on doit examiner l'effet des transferts sur les niveaux de vie. Une conclusion importante des travaux sur la pauvreté est la diminution des transferts monétaires à partir des années 1990. En effet, les enquêtes sur la pauvreté concluent que dans près de 85 % des cas, les ménages ont noté une diminution des transferts de la Côte d'Ivoire vers le Burkina, quel que soit le milieu de résidence (INSD, 2003a). Lachaud (2005), utilisant les mêmes données, conclut que cette diminution de l'importance des transferts monétaires, loin de réduire la pauvreté, contribue à appauvrir de plus en plus de ménages. De plus, sans encadrement de l'utilisation des transferts de fonds, Sawadogo (2009, p. 237) affirme que ceux-ci peuvent non seulement s'avérer inefficaces, mais avoir des effets pervers (p. ex. abandon d'activités locales, consommation de produits importés).

Très peu d'études font le lien direct entre les sommes reçues par les ménages et leur effet sur l'amélioration des conditions économiques. À notre connaissance, seulement une étude a tenté d'examiner ce lien direct et mérite une attention particulière. L'étude en question part de l'hypothèse que les transferts monétaires devraient avoir un effet sur l'agriculture commerciale, le cheptel, les activités non agricoles et les revenus provenant de ces trois sources (Wouterse et Taylor, 2008). Cette étude distingue deux types de migrations internationales : la migration à l'intérieur de l'Afrique (en fait, la Côte d'Ivoire) et la migration intercontinentale vers l'Europe (surtout l'Italie dans les cas retenus). À partir des données collectées en 2003 dans les 4 villages mossi sélectionnés dans le Plateau central du Burkina Faso (223 ménages, dont 64 % ont au moins un membre migrant), les auteurs concluent que la migration interne à l'Afrique a peu d'effet sur l'amélioration des activités économiques, et que seule la migration intercontinentale permet des investissements dans l'agriculture commerciale et le cheptel, ainsi qu'un accroissement des revenus produits par ces activités. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les transferts monétaires provenant de la migration intercontinentale, du moins dans les 4 villages étudiés, sont 6 fois plus élevés que ceux de la migration intra-africaine. L'étude montre par ailleurs que la migration intercontinentale a un effet négatif sur les

activités non agricoles, l'hypothèse suggérée étant que l'absence de la force de travail induite par la migration diminue les possibilités d'investir dans les activités non agricoles qui, au Burkina rural, sont axées sur le facteur « travail » plutôt que sur le facteur « capital ».

Cette étude soulève deux remarques méthodologiques. Premièrement, on peut se demander si les conclusions peuvent être généralisées au reste du Burkina. En effet, tout au long de notre étude, les comportements migratoires des Mossi ont souvent révélé des spécificités les distinguant des autres groupes ethniques. Selon nous, dans la mesure où ces particularités relèvent surtout de l'organisation familiale (mariages, gérontologie, accès à la terre, etc.), il est légitime d'extrapoler et d'émettre l'hypothèse que les auteurs auraient trouvé les mêmes résultats dans les villages non mossi. Deuxièmement, compte tenu que la migration intercontinentale demeure très faible, voire négligeable, au Burkina, comme l'ont par ailleurs démontré nos analyses statistiques précédentes, on peut conclure que, globalement, les transferts monétaires ont des effets faibles et non significatifs sur les possibilités d'investissements tant dans l'agriculture et l'élevage que dans les activités non agricoles.

Ce qu'il faut néanmoins retenir ici, c'est l'importance des transferts monétaires, même s'ils sont en diminution, pour la survie quotidienne de nombreux ménages. Selon Zoungrana (1996), la vente d'une partie des récoltes par les paysans ne suffit pas pour l'achat de vivres. Tout comme pour le paiement de l'impôt, ils ont recours à des revenus extra-agricoles. Par ailleurs, les activités commerciales (vente de *dolo*, la bière locale, petit commerce, etc.) viennent également en partie de l'investissement de cet argent.

— La migration et l'emploi : l'analyse micro-individuelle

Il reste à se demander si la migration atteint ses objectifs à deux niveaux : le migrant s'insère-t-il facilement dans le marché du travail et, à son retour, peut-il faire valoir les nouvelles compétences qu'il a pu acquérir dans les lieux de destination ? Il est possible de répondre, du moins partiellement, à ces deux questions car, contrairement à la première enquête, celle de 2000 a profité des nouvelles techniques d'analyse biographique et a ainsi collecté des histoires détaillées des emplois occupés, d'une durée minimale de 6 mois, des migrants et des non-migrants.

La première question concerne l'insertion des migrants dans le marché du travail rémunéré. Une façon d'évaluer la performance des migrants est de les comparer aux non-migrants, ce qui dans notre cas n'est possible que pour les migrations internes. Néanmoins, l'analyse de l'accès au marché du travail en milieu urbain au Burkina permet de voir dans quelle mesure le statut migratoire (le fait d'être migrant ou non-migrant) est avantageux ou non de ce point de vue.

Nos travaux antérieurs sur Ouagadougou¹⁰ ont permis de suggérer un certain nombre de conclusions originales. Dans nos analyses, nous examinons à la fois la situation au moment de l'enquête (approche transversale) et l'accès au premier emploi (approche longitudinale). Dans le premier cas, le statut migratoire des hommes est positivement relié au fait d'occuper un emploi rémunéré dans le secteur formel. Toutefois, en tenant compte des autres variables explicatives (analyses multivariées), en particulier celles reliées au capital humain, l'effet du statut migratoire s'estompe, c'est-à-dire que si les migrants sont avantagés sur le marché du travail, c'est grâce à leurs qualifications, confirmant ainsi l'effet de la sélectivité migratoire. Plusieurs facteurs jouent ici : d'une part, ce sont les plus « rentables » sur le marché de l'emploi rémunéré qui tentent leur chance, d'autre part, les migrants, informés à l'avance des opportunités d'emploi (soit par leurs réseaux, soit par leurs visites de courte durée en ville), accèdent plus rapidement que les non-migrants aux emplois rémunérés. Par ailleurs, une fois arrivé en ville, le migrant ne peut demeurer longtemps sans emploi¹¹. Pour les femmes, le statut migratoire n'a pas d'effet significatif sur l'emploi occupé : qu'elles soient migrantes ou non-migrantes, elles se retrouvent en grande majorité dans le secteur informel ou à leur compte dans les petits commerces.

L'approche longitudinale vient renforcer les résultats dans la mesure où, même après contrôle pour les autres variables explicatives, l'effet net du statut migratoire demeure positif, donnant aux migrants un avantage significatif quant à l'accès à un premier emploi rémunéré. Toutefois, comme pour l'analyse transversale, le fait d'être migrante ne change pas la probabilité d'accéder aux emplois rémunérés.

On peut donc conclure que pour les hommes, la migration constitue un atout du point de vue de l'accès au travail rémunéré, ce qui va à l'encontre de la littérature qui postule un lien négatif entre migration et emploi¹². Les migrants ne viennent donc pas augmenter les rangs des chômeurs et inactifs urbains. Au contraire, ils semblent jouer un rôle dynamique sur le marché du travail. Les mêmes résultats avaient été trouvés dans nos travaux antérieurs sur Bamako et Dakar (Piché, Mariko et Gingras, 1995 ; Piché et Gingras, 1998)¹³.

10. Voir Piché et Zourkaleini (2006) et Zourkaleini et Piché (2007a, 2007b).

11. Ces hypothèses explicatives sont documentées dans d'autres contextes. Voir, par exemple, Fields (1975), Banerjee (1991), Yap (1977) et Bocquier et LeGrand (1998).

12. Pour une revue de cette littérature, voir Piché et Gingras (1998) et Piché, Mariko et Gingras (1995). Pour une revue plus récente, voir Piché (2013a, 2013b et 2013c).

13. Traoré (1997) a également montré que le statut migratoire avait un effet positif sur le chômage dans cinq pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal) alors que l'effet était non significatif dans deux autres pays (Burkina Faso et Niger).

Pour les femmes, le fait que le statut migratoire n'a pas d'effet significatif sur leur insertion sur le marché du travail urbain confirme le peu de pertinence des modèles économiques qui expriment en fait l'expérience masculine, l'importance de la division sexuelle du travail dans la société et, enfin, la nécessité de développer des théories migratoires tenant compte des relations de genre (Boyd et Grieco, 2003).

La deuxième question concernant l'effet de la migration sur le plan individuel a trait aux migrations de retour. On a vu dans les analyses statistiques des flux migratoires que les migrations de retour à partir de la Côte d'Ivoire avaient augmenté de façon importante. Il est donc important de se demander quels effets ont pu avoir ces retours d'un point de vue économique. Encore une fois, les données de l'enquête de 2000 permettent d'examiner cette question. D'abord, en utilisant la même méthodologie que pour l'analyse de l'effet du statut migratoire sur l'accès à l'emploi urbain, il est possible d'examiner l'effet du statut de retour sur l'accès à l'emploi. Les résultats montrent clairement que la provenance de l'étranger donne davantage accès à une activité rémunérée comparativement aux non-migrants, et cela est valable autant pour l'emploi occupé au moment de l'enquête que pour l'accès à un premier emploi (Zourkaleini et Piché, 2007b). Par ailleurs, l'étude de Beauchemin, Schoumaker et Henry (2004), utilisant les données de l'enquête de 2000, a indiqué que le quart des migrants de retour choisissent un autre lieu que celui d'origine pour des raisons liées au capital humain, préférant profiter de leurs compétences acquises dans des activités non agricoles. Cela peut expliquer la diversification des activités en milieu rural que nous avons notée dans les chapitres précédents. Ces résultats ont suggéré à D. Ouédraogo (2007) que la mobilité géographique agit comme déterminant majeur de la mobilité sociale ascendante au Burkina Faso¹⁴.

CONCLUSION

Que peut-on conclure de l'ensemble des données examinées ici quant à l'effet de la migration sur le développement et sur le bien-être économique des individus et des ménages du Burkina Faso ? La réponse à cette question n'est pas univoque, c'est-à-dire qu'elle n'est ni complètement négative ni complètement positive. Considérée sous l'angle des stratégies de survie, il est clair que la migration, grâce aux volumes importants des transferts monétaires, joue un rôle central et en ce sens on peut parler du rôle positif de la migration¹⁵. De plus, pour plusieurs migrants de retour de l'étranger, les compétences acquises en migration représentent souvent des occasions de mobilité sociale. Dans ce cas aussi, la migration joue un rôle positif.

14. Les avantages économiques liés à la migration de retour ont également été notés par Kouraogo (2010) et Loyé et Dabiré (2009).

15. Voir les études de cas sur le Sénégal et le Congo pour des conclusions similaires (Beauchemin *et al.*, 2013).

Pourtant, lorsque l'on examine l'effet sur le développement sur le plan global ou national tel que l'expriment les indicateurs de développement classiques comme les taux de croissance économique ou de niveau de vie, on ne peut que constater à quel point un siècle de migrations circulaires n'a eu que peu d'effet sur les valeurs macroéconomiques. Au contraire, nos analyses sur la pauvreté ont montré que non seulement elle n'a pas diminué, mais qu'elle a même augmenté¹⁶. C'est d'ailleurs ce qui explique l'accroissement de la migration depuis les années 1970, indice du renforcement de la double dépendance et de l'articulation entre le travail agricole familial et le travail salarié. Sans les revenus issus de la migration, on peut facilement imaginer que la situation économique des familles burkinabè aurait été encore plus précaire. Certes, les résultats de l'enquête de 2000 indiquent une certaine diversification des activités économiques et des possibilités de mobilité ascendante liées à la migration : au-delà du mil donc, mais pas au-delà de la pauvreté.

Bref, la migration n'est pas une panacée pour le développement en l'absence de politiques nationales visant 1) à réduire, voire à éliminer, les contraintes structurelles qui limitent les possibilités d'utiliser les transferts monétaires de façon plus productive et 2) à profiter du dynamisme des migrants sur le marché du travail rémunéré, en particulier dans le secteur informel et celui de la petite entreprise indépendante. Mais les politiques ne se limitent pas au Burkina Faso : elles concernent également les conditions de travail dans les plantations et sur le marché du travail en Côte d'Ivoire, qui doivent également être améliorées pour permettre aux travailleurs de sortir du cercle vicieux de la double dépendance et du sous-développement.

16. Une des limites des travaux sur les effets économiques de la migration sur le plan macro est de s'en tenir à une définition restreinte du développement axée sur la notion de croissance économique. Les définitions davantage centrées sur la notion de développement humain, fondée sur les travaux de Sen (1990, 1999), incluent d'autres dimensions telles que la santé, la longévité et l'éducation. Élargir les liens de la migration à une définition plus large du développement permettrait de mieux cerner les effets de la migration.